



## Ordonnance de télécom CRTC 2009-402

Ottawa, le 2 juillet 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	347	le 26 mai 2009	le 2 juillet 2009
	347A (Bell Aliant)	le 23 juin 2009	
Télébec, Société en commandite	390	le 29 mai 2009	le 2 juillet 2009
	390A	le 19 juin 2009	
Novus Entertainment Inc.	1	le 7 avril 2009	le 2 juillet 2009
	1A	le 1 <sup>er</sup> mai 2009	
	1B	le 13 mai 2009	
	1C	le 21 mai 2009	

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*